
**Journée nationale « Addiction – offres d'entraide et professionnalisées :
quelles collaborations? » | 27 mars 2014 | PROGR Berne**

Atelier: Potentiels de l'entraide pour les proches

Institutions présentes : Al-Anon, VEVD AJ, ada ZH, FRAPCD, APCD, ADF, Centro familiare emigrati

Animatrice : Franziska Eckmann, Infodrog

Après une brève présentation de chaque association, les thèmes suivants ont été abordés, en donnant la parole également aux participant-e-s:

Défis actuels pour les associations de parents

- Les gens n'ont plus de temps et les groupes d'entraide doivent beaucoup s'investir (ada ZH).
- Malgré un travail de proximité avec les parents et les familles depuis 30 ans ainsi qu'une bonne collaboration avec les professionnel-le-s, celle avec les médecins demeure difficile. De plus, les familles n'ont plus beaucoup de temps à disposition aujourd'hui: leur participation au sein des groupes ne dure pas longtemps (Centro familiare emigrati, Berne).
- Les proches sont restés en marge pendant plusieurs années; dans les régions de montagne il est plus difficile d'atteindre les personnes pour constituer un groupe. Toutefois, un groupe d'entraide a été créé dans les Grisons. Aujourd'hui, il compte 10 personnes (une participante, GR).
- Un ancien alcoolique et père d'une fille toxicomane partage son expérience avec AA et Al-Anon. Suite au sevrage de leur fille en Croatie, sa femme et lui ont réussi à trouver leur propre chemin. Un aspect très important est celui de chercher de l'aide (un participant).
- La motivation des jeunes a baissé et il est difficile de trouver une relève. Internet a beaucoup changé les habitudes (ada ZH).
- Une participante évoque la difficulté d'atteindre les personnes actives sur Facebook, elles sont trop jeunes. Elle exprime également son scepticisme par rapport aux thérapies online et souhaite un retour à des discussions personnelles, *in vivo*.
- La participation s'est réduite considérablement et est devenue plus ponctuelle (une à deux séances). De plus, certains participants demandent un entretien privé et viennent aussi une voire trois fois, ensuite ils ne viennent plus (APCD).
- Suite aux débats sur la dépénalisation ou sur la légalisation de certaines drogues (ex. cannabis aux USA), les parents banalisent la consommation (FRAPCD).

Expériences et limites de la collaboration entre l'entraide et l'offre professionnalisée

- La collaboration et l'échange se passent très bien: les professionnel-le-s sont très disponibles pour répondre à nos questions et prêt-e-s à discuter. Nous ne ressentons pas de concurrence (VEVDAJ).
- La collaboration est très bonne: le centre de thérapie fréquenté a incité cet ancien patient et actuel membre de NA à se rendre aux groupes d'entraide avant de commencer la thérapie. Après 28 ans d'insuccès dans un parcours d'abstinence, la complémentarité entre la thérapie et les groupes d'entraide lui ont permis d'être abstinent (NA).
- Les groupes d'entraide offrent quelque chose de différent que les offres professionnelles. Un groupe ouvert à toutes les femmes a permis la rencontre de femmes avec des problématiques différentes: une femme alcoolique s'est retrouvée face à une femme souffrant de solitude, après avoir été délaissée par son mari. Il pourrait y avoir des similitudes entre elles. De plus, il faut veiller à rester ouvert et éviter d'avoir des attentes trop élevées (Croix-Bleue Romande).
- La différence est appréciée et vécue: un psychothérapeute travaille au sein du centre (Centro familiare emigrati).

Obstacles dans la collaboration

- La communication et l'écoute pourraient être améliorées (une participante).
- Difficulté d'avoir un échange entre professionnel-le-s et parents (une professionnelle d'une clinique).
- Absence de transmission de l'information sur l'existence des offres d'entraide pour les proches de la part des professionnel-le-s (un parent d'un fils ayant eu des problèmes d'alcool).
- Au début, les participant-e-s reconnaissent difficilement qu'ils ont un problème avec la consommation d'une substance. De plus, un autre problème rencontré par les participant-e-s est la stigmatisation par leur entourage lorsqu'ils leur informent qu'ils participent à un groupe d'entraide. La peur du jugement influence négativement leur participation: d'où une participation réduite et irrégulière. En ce qui concerne la collaboration avec les professionnel-le-s à Zurich, elle peut être définie comme étant bonne (ada ZH).
- La diversité des approches: parmi les professionnel-le-s, il y a des travailleurs sociaux, des psychiatres, avec des approches différentes (systémique ou analytique) et face à eux, il n'y a pas qu'une seule personne mais une constellation de personnes (Croix-Bleue Romande).
- Le partenariat se déroule bien entre l'association, les parents, les enfants et les services de la ville. Une disponibilité à intégrer les professionnel-le-s dans le programme du centre a toujours été présente. Une difficulté rencontrée consiste plutôt dans la baisse de participation des personnes: elles savent déjà tout ou du moins croient tout savoir (Centro familiare emigrati).

Expériences négatives en relation avec la collaboration

- Un essai de collaboration a été fait avec une institution psychiatrique (équipe médicale et sociale), mais comme le client était majeur, les parents n'ont pas été impliqués. La communication avec les proches est considérée comme fondamentale dans le parcours de guérison du patient (Centro familiare emigrati).

Divers

- En ce qui concerne les contacts entre les médias et les personnes concernées, un participant s'interroge sur l'utilité des interventions des proches dans les médias ainsi que l'éventuel effet de voyeurisme que cela pourrait produire. Un autre participant rebondit soulignant l'importance d'avoir des professionnel-le-s qui accompagnent la personne concernée lors de l'exposition médiatique.

Conclusion

L'entraide est confrontée à de nouveaux défis tels que le manque de temps et de motivation, la difficulté à s'engager dans un groupe d'entraide, trouver constamment de nouvelles solutions adaptées aux besoins de la clientèle, l'ignorance des proches quant à l'existence des offres d'entraide, et le problème majeur de la communication entre les organisations et les professionnel-le-s, entre les professionnel-le-s et les proches. Toutefois, une collaboration entre les organisations et les professionnel-le-s existe. Les discussions ont abouti sur une question ouverte suggérée par un participant: «Que peut-on faire ensemble, tout en cultivant nos différences?».

Le projet «Renforcement de l'entraide dans le domaine des addictions» est financé par le Programme national alcool.

15.04.2014, Oriane Mangamba, Infodrog